

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



## Rapport d'évaluation

### Licence Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Université de Limoges

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2016-2017

### sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Biologie, chimie, santé et STAPS

Établissement déposant : Université de Limoges

Établissement(s) cohabilité(s) : /

## Présentation de la formation

La formation de licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)* est portée par le département STAPS de la faculté des sciences et techniques (FST) de l'Université de Limoges.

Cette formation constitue à elle seule un portail dans le champ de formations *Biologie, chimie, santé et STAPS (BCSS)*, avec trois parcours de spécialisation en troisième année de licence (L3) autour de l'éducation et motricité, du management sportif ou des activités physiques adaptées-santé. Elle comprend également une antenne STAPS sur Brive-la-Gaillarde qui propose la première et la deuxième année de licence (L1 et L2).

Les enseignements pluridisciplinaires qu'elle propose touchent tout autant le champ des sciences biologiques, humaines, sociales, juridiques, économiques et de l'intervention et ce dans leurs dimensions scientifiques, techniques, pratiques et culturelles.

## Analyse

### Objectifs

La licence *STAPS* propose trois parcours qui permettent d'acquérir les compétences scientifiques, techniques et préprofessionnelles attendues : *Éducation et motricité (EM)*; *Activités physiques adaptées et santé (APAS)*; *Management sportif (MS)*. Il n'apparaît pas le quatrième parcours *Entraînement sportif (ES)* que l'on retrouve généralement dans les offres de formation au niveau national.

Les compétences attendues et les débouchés pour les différents parcours sont pour :

- le parcours *EM* : savoir établir un diagnostic, maîtriser les textes, concevoir, programmer et organiser un projet éducatif afin d'accéder à des métiers tels que de professeur d'éducation physique et sportive (EPS), professeur des écoles (après l'obtention des concours respectifs), responsable coordonnateur sportif dans les collectivités et intervenants en activités physiques et sportives (APS) dans les associations.

- le parcours *APAS* : participer à la construction de projets en réadaptation, concevoir, organiser, piloter et évaluer des programmes tout en assurant des conditions de sécurité afin d'accéder à des métiers tels que coordonnateur de programme d'intégration, professeur et éducateur en APS, entraîneur et spécialiste de la prévention par l'APS, cadre formateur en activités physiques adaptées (APA)

- le parcours *MS* : maîtriser le socle des connaissances en management, être autonome dans une démarche de conception, de pilotage, de gestion et d'évaluation de projet ou événement sportif en relation avec un environnement spécifique (du local au national).

Les précisions sur les débouchés sont faites par secteurs et non par métiers ; les débouchés sont aussi bien dans les secteurs privés (enseignes commerciales) que publics (services des sports) et associatifs (communication dans les fédérations, clubs, associations etc.)

Organisation
<p>La formation ne s'organise pas à partir d'un portail qui intégrerait différentes licences du champ, mais d'un tronc commun qui est propre au département STAPS. Ce tronc commun est d'une durée de deux ans. La spécialisation en parcours apparaît en L3 suite à une sensibilisation légère au deuxième semestre de L2 (51 heures). Néanmoins, des propositions sont faites pour anticiper cette spécialisation pour la prochaine maquette.</p> <p>Lors des semestres 5 et 6, une partie des enseignements est assurée par des partenaires (partenariat avec le Centre de droit et d'économie du sport pour le parcours <i>Management du sport</i>, avec l'Ecole supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) pour le parcours <i>Education et motricité</i>, et avec l'Institut Limousin de formation aux métiers de la rééducation et des centres de réadaptation pour le parcours <i>APAS</i>).</p> <p>La formation s'organise avec une antenne STAPS à Brive-la-Gaillarde pour la L1 et L2, avec les mêmes modalités d'évaluations, les mêmes contenus et la même équipe pédagogique. Pour la rentrée 2017, l'antenne de Brive-la-Gaillarde ne comptera plus que la première année de licence. Les raisons de cette évolution ne sont pas précisées. Compte-tenu du peu d'information sur les effectifs de l'antenne de Brive-la-Gaillarde et leur évolution ainsi que sur l'organisation correspondante mise en place par et pour l'équipe pédagogique, on est en droit de s'interroger sur les raisons stratégiques du déploiement de la formation sur cette antenne.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Il existe un positionnement de la formation en termes d'adossement aux laboratoires de recherche et de partenariats avec des associations et des établissements. Six laboratoires dont cinq équipes d'accueil (EA) et une unité mixte de recherche (UMR INSERM - Institut national de la santé et de la recherche médicale) sont rattachés à la formation par l'intermédiaire des enseignants-chercheurs (EC).</p> <p>Le détail des implications des partenariats n'est en revanche pas décrit dans le dossier (niveau de participations des professionnels, accueil de stage etc.)</p> <p>En outre, le bassin Limougeaud compte des équipes sportives de haut niveau et il est surprenant qu'il n'y ait pas de parcours <i>Entraînement sportif</i>.</p> <p>Le paysage régional global de l'enseignement en STAPS n'est pas décrit.</p>
Equipe pédagogique
<p>L'équipe pédagogique comprend 20 enseignants de l'Université, 4 professionnels et 17 enseignants extérieurs.</p> <p>La partie de l'équipe issue de l'Université comprend 11 maîtres de conférences (MCF) dont deux habilités à diriger des recherches (HDR), six professeurs agrégés (PRAG) et trois professeurs certifiés (PRCE). A celle-ci s'ajoute cinq PRAG, six PRCE, deux MCF et quatre professionnels hors établissement.</p> <p>Les quatre professionnels interviennent dans chacun des parcours, (un professionnel pour les parcours <i>EM</i> et <i>MS</i> et deux pour le parcours <i>APAS</i>) ; leur nombre est relativement faible.</p> <p>Le manque de renseignements sur l'équipe pédagogique fournis dans le dossier ne permet pas d'apprécier réellement le rôle de cette équipe dans le pilotage de la licence.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Les effectifs et les taux de réussite sont globalement stables de 2011 à 2016.</p> <p>Le nombre d'inscrits est en moyenne de 239 pour les L1, 126 pour les L2 et 90 pour les L3.</p> <p>En moyenne, un peu plus de la moitié des étudiants en L1 s'inscrivent en L2 entièrement ou partiellement (avec 10 % d'étudiants qui abandonnent).</p> <p>En L3, le taux de réussite est proche 90 %.</p> <p>L'employabilité est de 15 % à la sortie de la L3, de 12 % 18 mois après. 5 % ne trouvent pas d'emplois. Les secteurs d'emplois ne sont pas précisés. Au niveau de la poursuite d'études, 68 % des diplômés de licence continuent en master, mais aucune précision n'est donnée sur les masters poursuivis et leur localisation, surtout qu'aucun master STAPS n'est proposé localement.</p> <p>D'une manière générale, les données concernant le suivi des diplômés sont lacunaires : les dates de la réalisation de l'enquête, les nombres de répondants à l'enquête, les secteurs d'emplois, les suivis selon les parcours sont manquants.</p>
Place de la recherche
<p>La recherche est présente via l'activité des EC impliqués dans la formation. Les thématiques de recherche développées par les enseignants-chercheurs font partie des enseignements fondamentaux des différents parcours de la formation STAPS de l'Université de Limoges (physio et psycho pathologies, financement et impact économique du sport, histoire et sciences de l'éducation).</p>

<b>Place de la professionnalisation</b>
<p>La formation dans son ensemble, ainsi que les parcours sont conformes aux compétences professionnelles visées et répondent bien aux fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sans qu'il apparaisse toujours une analyse et une appropriation spécifique des fiches dans le dossier.</p> <p>L'implication de professionnels, même s'ils sont peu nombreux, dans les différents parcours est conséquente et elle apparaît de façon progressive. Il est proposé en L1 un enseignement sur les différents milieux en lien avec les parcours STAPS couplé à une réflexion personnelle dans le cadre du projet professionnel personnalisé. En L2, une préprofessionnalisation articulée autour d'une UE spécifique de sensibilisation à un parcours (enseignements théoriques et stage de 51 heures au total), est programmée.</p> <p>La délivrance du DEUG (diplôme d'enseignement universitaire général) STAPS est possible afin d'obtenir une carte professionnelle.</p>
<b>Place des projets et des stages</b>
<p>Les modalités de stage permettent une immersion progressive et efficace dans le milieu professionnel.</p> <p>L'évaluation est classique et comprend un rapport de stage et une soutenance sans qu'il soit précisé les critères d'évaluation, la constitution de l'équipe d'évaluation et la participation (ou non) des tuteurs de terrains.</p> <p>Le département ne bénéficie pas d'aide extérieure pour la mise en stage mais organise un suivi à partir d'un questionnaire donné aux étudiants qui permet d'évaluer les conditions de déroulement de stage.</p>
<b>Place de l'international</b>
<p>La filière STAPS bénéficie de l'activité de la cellule « International » de la FST avec une moyenne faible de mobilité sortante (un à deux par an) et entrante (pas de précisions du nombre ni du pays d'origine).</p> <p>Les cours sont tous dispensés en français.</p>
<b>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</b>
<p>De nombreux dispositifs d'informations sur les débouchés professionnels et de tutorat sont proposés pour les L1 et L2 (projet personnel et professionnel (PPP), tutorat, ajourné autorisé à continuer (AJAC)).</p> <p>Les tutorats se présentent sous différentes formes. D'une part un tutorat entre pairs est proposé par le département STAPS (sur recommandation générale de l'établissement) aux L1 avec la participation d'étudiants de L3 sélectionnés, et d'autre part, des tutorats sont organisés sous forme de permanences hebdomadaires, de sessions de soutiens et de devoirs blancs.</p> <p>Une réflexion est menée pour les étudiants en grande difficulté avec la création d'une classe préparatoire d'entrée en licence STAPS (CPEL).</p>
<b>Modalités d'enseignement et place du numérique</b>
<p>Des modalités spécifiques pour les étudiants salariés, en situation de handicap et les sportifs de haut niveau sont mises en place à partir d'aménagement des cours d'APS, d'achats de matériels spécifiques, de facilitation d'organisation de cursus et de prise en compte des contraintes d'emploi du temps.</p> <p>Le numérique fait partie intégrante des enseignements. En L3 <i>EM</i>, les étudiants et enseignants utilisent la tablette numérique comme support pédagogique. Pour les autres parcours, des logiciels plus spécifiques d'analyse de mouvement, de gestion et de préparation nutritionnelle, de guides du dirigeant etc., permettent une utilisation et une application des connaissances théoriques.</p>
<b>Evaluation des étudiants</b>
<p>L'évaluation des étudiants semble être faite dans le cadre global de l'établissement. Il n'est pas fait mention des méthodes d'évaluation par compétences acquises, d'autoévaluation, ni de la part respective du contrôle continu (CC) et des contrôles terminaux (CT) dans les évaluations.</p>

Suivi de l'acquisition de compétences
Jusqu'à présent, aucun suivi des compétences n'est proposé. Il est prévu la mise en place d'un portefeuille d'expérience et de compétence (PEC) qui va permettre le suivi des compétences par un outil numérique. Cependant la date de mise en place n'est pas précisée.
Suivi des diplômés
Le suivi dirigé par l'Observatoire des étudiants de l'établissement est fait à partir d'une enquête auprès des L3. Les données apportées sont sommaires ; il n'y a pas de détails par année, par type d'emplois, de secteurs professionnels ni par parcours.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
Le conseil de perfectionnement qui se réunit deux fois par an, est représentatif des différentes composantes de la formation (enseignants, professionnels, étudiants) et questionne la formation. Il n'apparaît pas d'autres modes d'évaluation de la formation en dehors de l'autoévaluation. Le dossier mentionne une autoévaluation organisée par l'établissement en précisant la présence d'anciens experts du Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES) dans des binômes évaluateurs impliqués. De façon surprenante, aucun retour issu de cette autoévaluation n'est rapporté, ni aucune prise en compte éventuelle de celle-ci.

## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- Les dispositifs d'aide à la réussite et d'information sur les métiers relatifs aux APS.
- Les parcours cohérents et bien différenciés.

### Points faibles :

- Un dossier très lacunaire ne permettant pas une évaluation circonstanciée de la qualité de la formation.
- Un suivi des étudiants manquant de différenciation par parcours et de précisions
- Un manque de précision sur les poursuites d'études.
- Une évaluation des compétences à acquérir peu développée.

### Avis global et recommandations :

La licence *STAPS* permet aux étudiants, au travers de ses trois parcours *Education et motricité*, *Activités physiques adaptées - santé*, *Management sportif*, d'acquérir les compétences scientifiques, techniques et préprofessionnelles leur permettant une poursuite d'études mais également de prétendre à une insertion professionnelle. Bien que construite sur une spécialisation progressive, celle-ci apparaît tardivement et il serait souhaitable qu'elle soit proposée dès la L2.

Il est regrettable que le dossier d'autoévaluation soit aussi pauvre en informations. D'une manière générale, il manque de précisions et reste très général. Ces imprécisions ne permettent pas d'évaluer correctement cette licence sur ses aspects organisationnels, son suivi étudiants ou encore ses spécificités. Le caractère très lacunaire du dossier interroge sur le fait de savoir si la construction de cette offre de licence est vraiment aboutie. Il serait utile que les responsables de la formation aient une réflexion en collaboration avec toutes les parties prenantes et en particulier avec le département *STAPS* sur l'avenir et l'évolution de la licence *STAPS* dans le cadre de l'offre de formation de l'Université.

# Observations de l'établissement

Limoges, le 15 mai 2017

Alain CELERIER,  
Président de l'Université de Limoges

à

Monsieur le Président du HCERES  
A l'attention de Monsieur le Directeur du Département  
d'Evaluation des Formations  
2 rue Albert Einstein  
75 013 PARIS

Affaire suivie par  
Virginie Lefebvre  
Directrice des Etudes  
Tél. 05.55.14.92.81  
[virginie.lefebvre@unilim.fr](mailto:virginie.lefebvre@unilim.fr)

et Pascale TORRE  
Vice-présidente CFVU  
[pascale.torre@unilim.fr](mailto:pascale.torre@unilim.fr)

Réf :PFIP/DE/ML/1096

OBJET :

**Réponse aux observations sur le rapport d'évaluation de la formation  
Licence STAPS**

Monsieur le Président,

La gouvernance de l'Université de Limoges et l'équipe de formation remercient le comité d'évaluation HCERES et ses différents membres pour le travail d'expertise réalisé et la qualité des échanges.

Le rapport qui en résulte analyse parfaitement le bilan de cette formation sur la période d'évaluation 2011-2016. Nous nous engageons à mettre en œuvre les démarches visant à satisfaire aux recommandations inscrites dans ce rapport.

Les observations du comité sur les différents critères de l'évaluation ne conduisent donc pas à des remarques particulières.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

Alain CELERIER

